



SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

BUDGETS 2021

Observations générales sur les budgets p.2

Vues synthétiques p.5

Points particuliers à étudier sur le BG p.7

Points particuliers à étudier sur les BA p.17

Les projets d'investissement p.19

L'état d'esprit budgétaire:

La commune est actuellement sur une trajectoire dynamique.

Nous avons connu trois phases d'organisation successives qui se sont révélées sur nos documents budgétaires :

- **de 2000 à 2010** : de nombreux investissements nécessaires sont effectués pour accompagner le développement de la ville :

- Centre social
- Réfection salle de la Mairie
- Requalification rue Paul Barreau
- Travaux Etang du Goulot
- Construction école maternelle
- Déviation Poids lourds (étude)
- Salle activité route d'Avallon
- Travaux du Gîte et entretien de tous les bâtiments communaux (marché couvert, Eglise, écoles...)

Dans le but de financer ces opérations, des emprunts sont effectués, qui placent la commune dans une situation d'endettement important. À la fin de l'année 2010 notre taux d'endettement est de **295%**, cependant, nous avons acquis un certain nombre d'équipements utiles.

- **de 2010 à 2020** : la commune n'est pas en situation de réaliser des investissements importants. Elle met à profit cette période pour concevoir autrement son rôle de centralité.

a- Se positionner sur des appels à projets bien financés : c'est le cas par exemple du démantèlement du barrage de Narvau. Seul projet labélisé « grenelle de l'environnement » de la Nièvre, nous avons profité de cette occasion pour financer les travaux à 95%. Tous nos dossiers d'investissement ont également cherché des financements proches d'au moins 80% de la somme HT. Cette période a été mise à profit pour faire des études nécessaires pour envisager l'avenir : village du futur, Plu.

b- travailler avec la population « à coût maîtrisé » : les chantiers participatifs et appels à bénévoles se sont multipliés. Les décors de Noël et d'été sont entièrement fabriqués par des personnes bénévoles. Cela permet de donner un attrait à la ville, avec des coûts très maîtrisés. De même, les chantiers participatifs de peinture, et de réalisation de mobilier urbain ne coûtent pas très cher et sont une véritable opportunité de « renouvellement » urbain.

c- Vivre de ses ressources : sur la période, le budget général de Lormes a bénéficié d'un reversement du budget forêt d'un montant de 218 600.07€, elle a également vendu du patrimoine bâti (moulins 70 000 €, appartement 15 000 €).

A la fin de cette période, notre taux d'endettement a baissé, il est de **70%**

- **de 2020 à 2030** : la commune a établi son plan de développement pour les années à venir. Les investissements nouveaux à porter sont nombreux. Par ailleurs, l'existant s'est dégradé et nous comptabilisons de nombreux travaux sur nos bâtiments communaux. De même, les pratiques ont évolué : le gymnase n'est plus adapté, l'habitat en ville ne séduit pas.

Nous savons d'ores et déjà qu'un plan d'investissement ambitieux doit voir le jour.

La question est d'échelonner et de prioriser ces investissements d'une part, mais également d'obtenir de la main d'œuvre pour constituer des dossiers de financement. En effet, afin de recourir à l'emprunt modérément, les projets doivent être financés par des subventions. Pour déposer ces subventions, nous devons être à l'affût des possibilités et avoir des dossiers prêts à déposer pour l'obtention de subventions.

Les programmes petite ville de demain et fabrique des territoires vont permettre de financer deux postes d'agents de développement.

De plus, la commune souhaite nouer un partenariat de long terme (un mandat), avec le Parc Naturel Régional du Morvan. L'idée générale est de profiter de l'ingénierie potentielle du PNRM et de créer une stratégie de développement durable sur la commune. Être le « laboratoire » à l'échelle humaine des pratiques environnementales pourra permettre sans aucun doute de s'inscrire dans de nouvelles pratiques de développement.

Par ailleurs, le partenariat fort que nous avons déjà avec le Pays Nivernais Morvan, nous permet d'être à la pointe de la connaissance des possibilités de financement et de développement sur les domaines relatifs à la santé, les déplacements, l'économie, la lutte contre les précarités etc...

Dans notre stratégie de 2020 à 2030, nous pourrions nous fixer quelques objectifs de manière à ne pas trop dégrader nos indicateurs, en veillant à étaler et à financer nos investissements.

Une méthode de travail serait de créer, sur l'année 2021, un tableau de prospective budgétaire, qui pourrait se résumer sur la base des éléments du tableau de bord suivant.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Recettes réelles de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0
Epargne brute	0	0	0	0	0	0	0

Taux d'épargne brute	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Remboursement en capital (dette actuelle)	0	0	0	0	0	0	0
Remboursement en capital (dette 2022)	0	0	0	0	0	0	0
Remboursement en capital (dette 2023)	0	0	0	0	0	0	0
Remboursement en capital (dette 2024)	0	0	0	0	0	0	0
Remboursement en capital (dette 2025)	0	0	0	0	0	0	0
Remboursement en capital (dette 2026)	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'équipement	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0	0
Autres recettes	0	0	0	0	0	0	0
FCTVA (16,404%)	0	0	0	0	0	0	0
Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0
Epargne nette	0	0	0	0	0	0	0
Emprunt	0	0	0	0	0	0	0
Capital restant dû	0	0	0	0	0	0	0
Capacité de désendettement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

À noter que le travail sur ces éléments demande un investissement en temps de travail assez important d'une part, et que les stratégies doivent être partagées et suivies par les élus (baisse des dépenses de fonctionnement, augmentation des recettes de fonctionnement etc...).

Vues synthétiques

Budget général 2021 (détail annexe 1)

DEPENSES		RECETTES			
001	Cumul invt reporté	212 281,35 €	001	Cumul invt reporté	
Ch 16	Emprunts	102 526,33 €	Ch 040	Amortissement	10 827,00 €
			Ch 024	Vente immobilières	
			16	Prêt d'équilibre	
			10222	FCTVA	8 843,28 €
			10226	Taxe aménagement	2 500,00 €
			1068	Excédent Fct Capitalisé	- €
	Sous-Total	314 807,68 €		Sous-total	22 170,28 €
Ch 20	Immobilisation Incorporelles	125 690,12 €	Ch 13	Subventions d'investissement	1 046 870,11 €
Ch 204	Subventions d'équipement ver:	9 361,24 €	Ch 16	Emprunts	631 982,70 €
Ch 21	Immobilisations corporelles	528 148,63 €	021	Virement de la SF	352 667,96 €
Ch 23	Immobilisations en cours	1 072 565,16 €			
	Sous-Total	1 735 765,15 €		Sous-total	2 031 520,77 €
Ch 020	Dépenses imprévues	3 118,31 €			
	Total Dépenses	2 053 691,14 €		Total Recettes	2 053 691,05 €
DEPENSES		RECETTES			
Ch 011	Caractère général	419 244,29 €	Ch 70	Vente de produits	122 108,44 €
Ch 012	Personnel	526 527,65 €	Ch 013	atténuation de Charges	105 108,30 €
Ch 014	Atténuation de produits		Ch 73	Impôts et taxes	666 366,00 €
Ch 65	Autres charges	237 432,53 €	Ch 74	Dotations	554 768,94 €
Ch 66	Ch financières	21 175,24 €	Ch 75	Produits divers	39 469,48 €
Ch 67	Charges exceptionnelles	2 200,00 €	Ch 77	Produits exceptionnels	15 840,00 €
	Sous-Total	1 206 579,71 €		Sous-total	1 503 661,16 €
Ch 022	Dépenses imprévues	1 500,00 €	002	Cumul fct excedt	223 767,51 €
739116	FNGIR	155 854,00 €			
Ch 042	Amortissements	10 827,00 €			
023	Virement à la SI	352 667,96 €			
	Total Dépenses	1 727 428,67 €		Total Recettes	1 727 428,67 €

Le budget général total est de 3 781 119.72 € (3 102 873.42 € en 2020)

Les budgets annexes

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT			
	Dépenses €	Recettes €	Résultat €	Dépenses €	Recettes €	Virement SF=>SI	Résultat €
<u>EAU</u>	197 266.09	197 266.09	0.00	318 527.24	318 527.24	20947.25	0.00
<u>ASSAINISSEMENT</u>	123 820.05	123 820.05	0.00	171 527.46	238 628.81	0.00	75 501.35
<u>FORET</u>	166 291.73	166 291.73	0.00	15 242.52	15 242.52	6979.96	37.44

EAU : détail en annexe 2

ASSAINISSEMENT : détail en annexe 3

FORET : détail en annexe 4

Ensemble des budgets général + annexes : 4 840 896.25 € (contre 3 898 378 € en 2020)

Les éléments particuliers du budget général :

1. Les taux d'impositions

Comme l'année dernière, nous pouvons constater que les taux de la commune sont bas. Si nous suivions une trajectoire d'augmentation de 2% de 2021 à 2025, nous n'arrivons pas au niveau d'imposition que la plupart des communes pratiquent en 2018.

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communales et départementales de taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales. La sur ou sous compensation est neutralisée par l'application d'un coefficient correcteur. Nous perdons quand même environ 6000€ sur le total de cette réforme fiscale.

En ce qui concerne la taxe d'habitation, nous n'avons plus l'opportunité d'adapter les taux. L'État compensera sur les taux pratiqués en 2019.

	LORMES 2021
TH	Pas de vote
TFB	10.91 mais 34.81 avec la part départementale
TFNB	28.7
CFE	17.05

L'augmentation des taux d'imposition devra être posée dans le cadre de la stratégie financière à adopter sur les années à venir.

D'autres pistes méritent d'être explorées pour que notre stratégie fiscale révèle notre volonté :

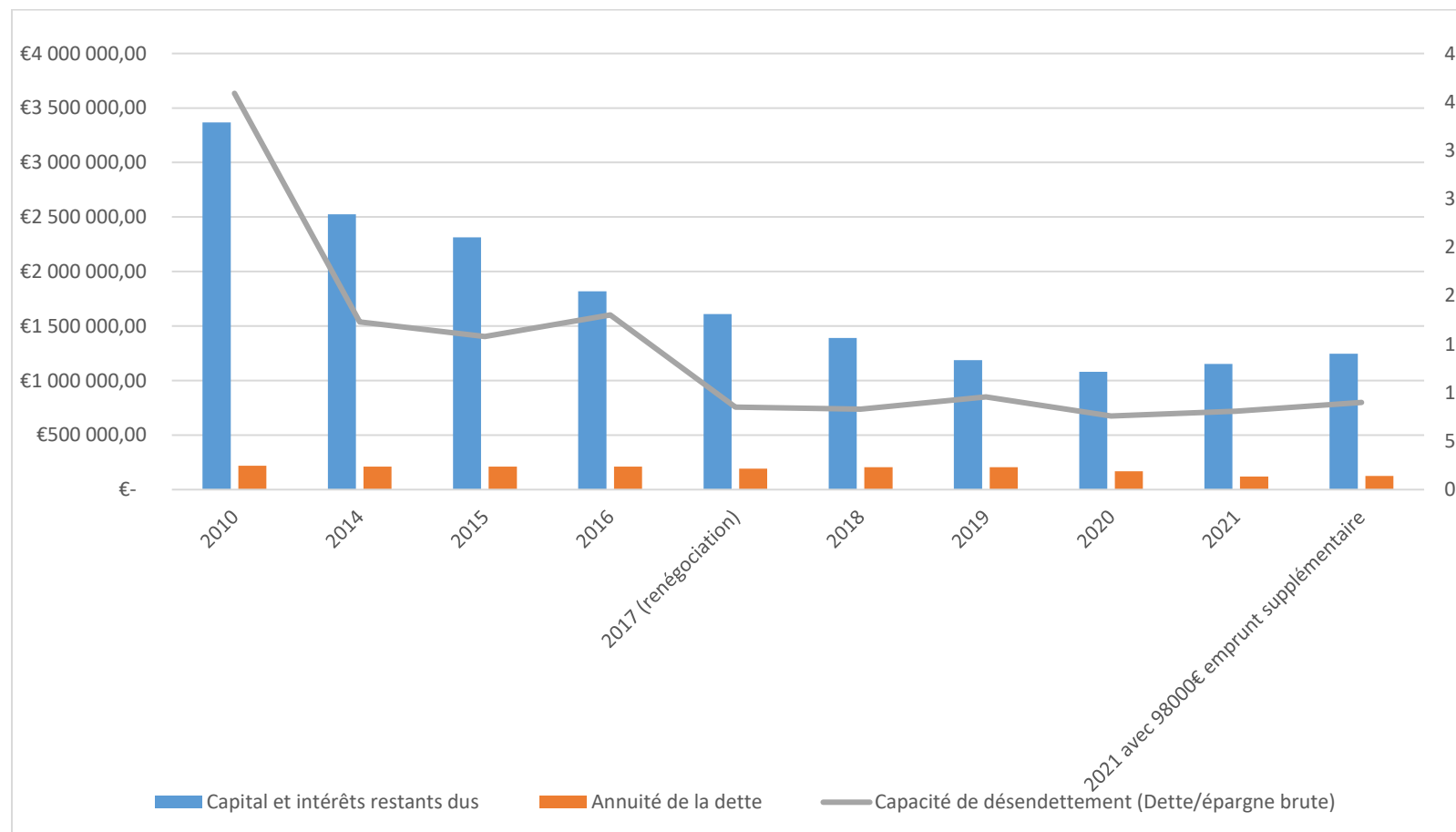
- adaptation de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires,
- incitation fiscale aux travaux de rénovations énergétiques...

2. Emprunter pour investir

En moyenne, une collectivité emprunte sur des durées de 15 années. Ainsi, une collectivité qui a une capacité de désendettement supérieure ou égale à 15 ans est déjà en situation critique. On considère généralement que le seuil critique de la capacité de remboursement se situe à 11-12

ans. Passé ce seuil, les difficultés de couverture budgétaire du remboursement de la dette se profilent en général pour les années futures.

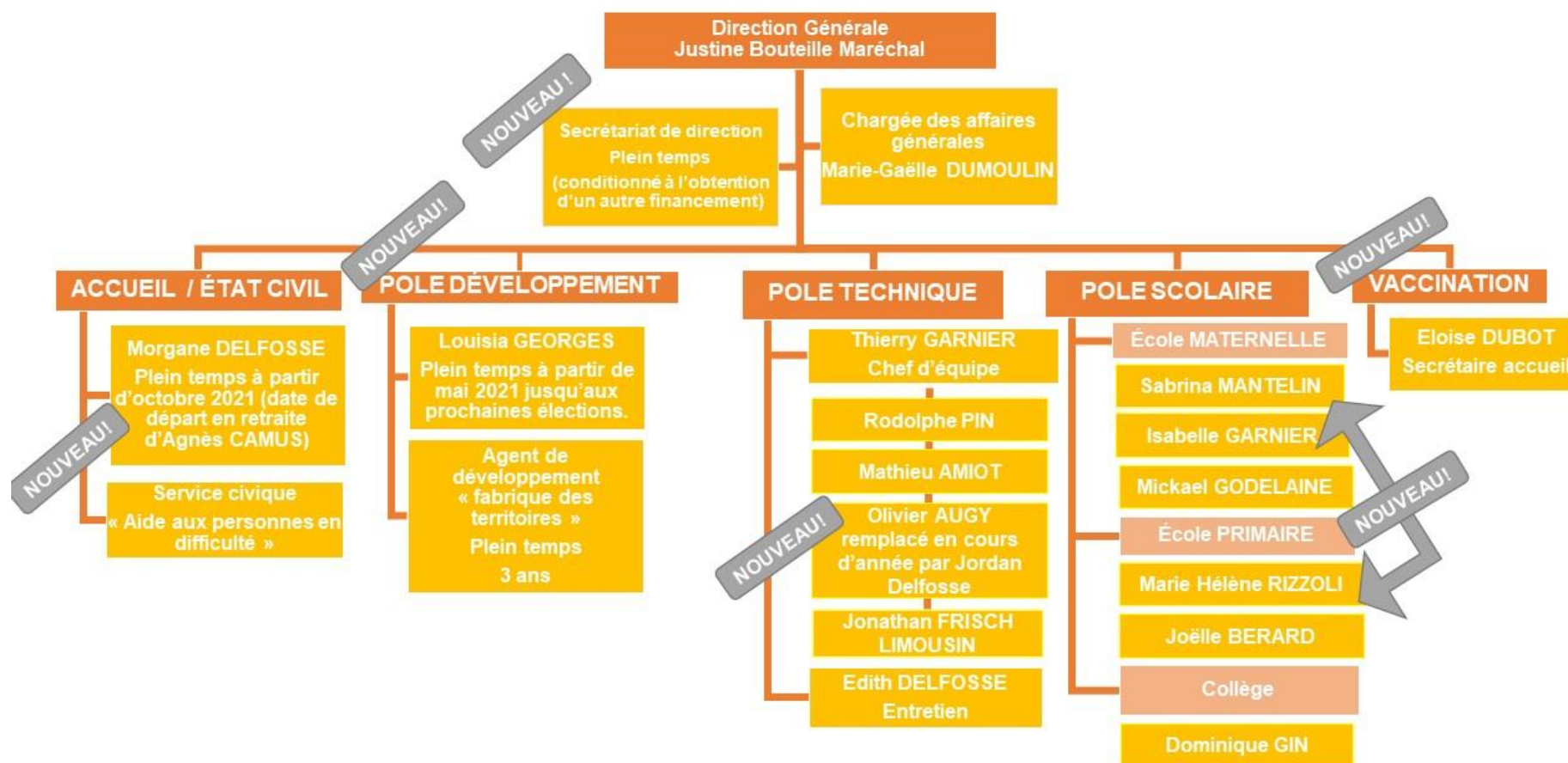
Le seuil de vigilance s'établirait à 8/10 ans.



3. Personnel municipal

Aujourd'hui, l'organigramme que nous souhaitons mettre en place en 2021 est le suivant.

Organigramme des services 2021 Commune de Lormes



Les changements à signaler, autres que l'installation du pôle de développement :

- le sujet du « secrétariat de direction » de bon niveau qui permettrait de décharger des heures de travail pour la prise de RDV, classements de dossiers, écriture de lettres, compléter des dossiers de financements, suivre les assemblées, etc reste à traiter... Bien que le poste soit désormais nécessaire, les recettes n'étant pas assurées sur ce poste (conditionnées à l'obtention des recettes pour le manager de centre-ville), **nous ne l'avons pas inscrit budgétairement.**
- Aujourd'hui, les **dépenses d'ingénierie** sont insuffisantes pour assurer le développement que l'on souhaite donner à la ville. L'obtention des appels à projets « fabrique des territoires » et « petite ville de demain », permettent de financer 2 postes de développement.
- **un départ en retraite** : Mme Agnès CAMUS à partir d'octobre 2021, remplacée par Mme DELFOSSE Morgane en plein temps à la même date.
- Le poste **d'entretien des espaces verts** va changer. M. Olivier AUGY ne souhaite pas renouveler son contrat. Il lui sera proposé de terminer la saison estivale à nos côtés, pour former M Jordan DELFOSSE, employé en emploi jeune.
- Le **centre de vaccination de Lormes** occasionne des dépenses qui seront normalement compensées par des recettes correspondantes.

Le chiffrage de cet organigramme est le suivant

		Total Dépenses	Total Recettes	NET COMMUNE	OBSERVATIONS
12 mois	Secrétariat Général	55 571,04 €	11 114,21 €	44 456,83 €	CCM
	Service technique 1	29 356,20 €		29 356,20 €	
	Service primaire	10 079,34 €		10 079,34 €	
	Accueil / Etat civil 1	14 295,72 €	2 410,20 €	11 885,52 €	CCM
	Entretien	10 702,56 €		10 702,56 €	
	Accueil / Etat civil 2	17 297,28 €	4 324,32 €	12 972,96 €	Congé maternité
	Chargé des affaires générales	34 662,36 €		34 662,36 €	
	Service technique 2	26 322,00 €		26 322,00 €	
	Service maternelle	28 380,12 €		28 380,12 €	

	Chef service technique	38 972,40 €		38 972,40 €	
	Service collègue	26 469,36 €		26 469,36 €	
	Service maternelle	26 082,36 €		26 082,36 €	
	Service technique 3	32 123,52 €		32 123,52 €	
	Service primaire	25 939,92 €		25 939,92 €	
10 mois	Service maternelle	9 847,60 €	4 441,70 €	5 405,90 €	Contrat aidé
9 mois	Centre de vaccination	19 754,10 €	20 000,00 €	- 245,90 €	ARS
7 mois	Petite ville de demain	19 029,99 €	12 233,57 €	6 796,42 €	Petite ville de demain
6 mois	Service technique 4	10 340,76 €	2 607,78 €	7 732,98 €	Contrat aidé
	Service technique 5	10 340,76 €	4 264,10 €	6 076,66 €	Contrat aidé
	Fabrique des territoires	23 712,42 €	23 712,42 €	€ -	Fabrique des territoires
	Emploi potentiel centre de vaccination	10 506,43 €	10 000,00 €	506,43 €	ARS
	Emploi potentiel centre de vaccination	10 506,43 €	10 000,00 €	506,43 €	ARS
3 mois	Service civique	1 125,69 €		1 125,69 €	
2 mois	Aide secrétariat	4 377,68 €		4 377,68 €	
		495 796,04 €	105 108,30 €	390 687,74 €	

4. Fêtes et cérémonies

Compte 6232	2020	Prévisions 2021
Asso	3 024,47 €	1 500,00 €
Noel	14 500,42 €	15 000,00 €
Pentecote	- €	3 000,00 €
14 juillet	420,50 €	6 000,00 €
Gerbes	820,27 €	1 000,00 €
Fete de la musique	3 733,68 €	3 700,00 €
Pots	3 082,04 €	
Drapeaux	468,60 €	
Assiettes/Médailles	2 944,80 €	
Fleurissement	1 605,38 €	2 000,00 €
Repas	2 728,22 €	1 500,00 €
Spectacles	1 500,00 €	1 500,00 €
Calèche	5 160,00 €	
Fleurs soignants covid	1 297,50 €	
Divers (bon achat, places les vétos...)	1 914,23 €	1 000,00 €
Total	43 200,11 €	36 200,00 €
Pots, repas... à partir de 2021 Compte 6257		7 000,00 €
Total		43 200,00 €

Les années 2020 et 2021 font l'objet de certaines adaptations sur ce chapitre, notamment à cause des dépenses liées au COVID et à l'annulation ou rajout de certaines festivités.

Par ailleurs, le percepteur nous a demandé d'identifier clairement ce qui relève des « pots ».

5. Associations

Voici la répartition des subventions aux associations telle que proposée au vote :

	Associations	2020	2021
1	AC LORMES JUDO	- €	500,00 €
2	AMICALE POMPIERS	165,00 €	165,00 €
3	AMIS DE L HOPITAL	400,00 €	400,00 €
4	AS COLLEGE	300,00 €	300,00 €
5	ASSO FAMILIALE LORMOISE	500,00 €	500,00 €
6	Association sportive automobile Nivernais Morvan	- €	250,00 €
7	BATIMENT CFA	50,00 €	50,00 €
8	BATTERIE MUNICIPALE	180,85 €	184,56 €
9	CARREFOUR DE VAUCLAIX (COUR DENIS)	1 550,00 €	2 250,00 €
10	CIE DU GLOBE	3 600,00 €	3 600,00 €
11	COLLEGE voyage	500,00 €	- €
12	COLLEGE kayak	- €	1 300,00 €
13	COLLEGE Circuits courts	500,00 €	500,00 €
14	COMITE DE DEVELOPPEMENT	3 600,00 €	1 600,00 €
15	COMITE DE JUMELAGE	- €	- €
16	CONNIVENCES	350,00 €	500,00 €

	Associations	2020	2021
17	CULTURE LOISIRS ET DECOUVERTES	1 400,00 €	- €
18	ECURIE MORVAN DES LACS	1 000,00 €	- €
19	EXPOLAROID (Œil à facettes)	2 000,00 €	2 000,00 €
20	FESTIVAL CHANSON	1 000,00 €	13 700,00 €
21	FIL D'ARIANE	100,00 €	- €
22	FLOTTEUR FM	20,00 €	20,00 €
23	GENERATION MVT	- €	500,00 €
24	JAZZ CLUB	3 500,00 €	3 500,00 €
25	LIGUE DROITS DE L HOMME	30,00 €	15,00 €
26	LORMES EN FETE	- €	1 200,00 €
27	LORMES NR GYM	2 000,00 €	2 000,00 €
28	LYRA DI ORFEO	1 000,00 €	- €
29	MORVAN EAUX VIVES	4 000,00 €	4 000,00 €
30	MORVAN TRI SPORTS	500,00 €	500,00 €
31	PECHEURS	500,00 €	500,00 €
32	Pierre Malardier	500,00 €	1 500,00 €

	Associations	2020	2021
33	PLAQUE DES GOUTS	2 500,00 €	1 000,00 €
34	PREVENTION ROUTIERE	10,00 €	10,00 €
35	QUAI 58	500,00 €	- €
36	RADIO MORVAN	150,00 €	150,00 €
37	RALLYE ANGUISON	- €	150,00 €
38	SECOURS "POPULAIRE	10,00 €	- €
39	TENNIS CLUB	2 200,00 €	2 200,00 €
40	TOP ESCALADE	1 000,00 €	400,00 €
41	TRANSVERSE	5 000,00 €	5 000,00 €
42	USL	2 000,00 €	2 000,00 €
43	VIEILLES SOUPAPES	500,00 €	- €
	TOTAL	43115,85	52444,56

6. Les dotations

Augmentation de 15 315€ des dotations (+3%/2020)

	2019	2020	2021
Total	444046	481127	496442
DGF Forfaitaire	187861	187630	188246
Bourg centre	123567	128517	137124
Péréquation	35470	37808	40182
Cible	46914	73062	78718
Péréquation DNP	50234	54110	52172

7. Il n'y a pas de fonds de concours communautaire prévu cette année

Le droit de tirage de la commune est de 163 886 €.

Cette année, la commune a souhaité utiliser l'intégralité de l'enveloppe pour faire de la voirie. Cette action est rendue possible grâce au virement prévu des budgets des forêts, d'un montant équivalent (60 000 €).

Les coûts se répartissent comme suit :

Détail voirie prévu 2021	
Droit	163 886,00 €
Abords	9 500,00 €
Entretien	6 700,00 €
Agent voirie	4893,24
Maison de santé	1 530,60 €
FDC	- €

Villars 2e part	18 326,32 €
Les grandes meloises	13 983,27 €
Accès YP	2 779,48 €
Les grands méloises	3 871,63 €
Route la Vallée du haut	40 687,83 €
Route de Marnay à la vallée	60 296,38 €
Assainissement le villard	1 317,25 €
	141 262,16 €

Il serait opportun que l'an prochain, et les années à venir, un planning de travaux routiers soit effectué.

8. La calèche en fonctionnement

La calèche est une belle idée. Elle permettrait de mettre en place un moyen de transport de groupe, non polluant.

Les demandes de financement sont en cours. Nous souhaiterions pouvoir proposer ce mode de déplacement aux enfants inscrit à la cantine en maternelle, à partir de la rentrée 2021.

La calèche (12 mois) :

Dépense de fonctionnement : 58 680 TTC

Report sur un mois: 4 890

Recette de fonctionnement : 39 120 TTC

Report sur un mois : 3 960

Inscription pour l'année scolaire 2021 (4 mois) :

Dépense : 19 560

Recette : 15 840

Point particuliers à étudier sur les budgets annexes :

1/ Le coût de l'eau et de l'assainissement

Les tarifs n'ont pas évolué depuis des années. L'an dernier, les élus ont adopté une légère augmentation des tarifs, ils avaient acté que cette augmentation pourrait être très légèrement progressive jusqu'en 2026 (2%).

Par rapport aux tarifs pratiqués dans les communes des alentours, nous nous situons toujours dans la moyenne. Nous n'avons pas cessé d'investir pour faire évoluer nos équipements. D'importants travaux restent encore à accomplir pour maintenir à niveau notre réseau.

Le vote du cout de l'eau pour 2022 pourrait être le suivant :

Abonnement : 42.65€ HT soit 45 TTC (Inchangé)

Prix du M3 : 1.43€ HT soit 1.50 € TTC (Contre 1.39€ HT et 1.47€ TTC en 2021)

Le vote du cout de l'assainissement pour 2022 pourrait être le suivant :

Abonnement : 30.78 € TTC (30 € TTC en 2021)

Prix du M3 : 1.02 TTC (1 € TTC en 2021)

Récapitulatif des augmentations envisagées pour un foyer sur une période de 10 ans :

Augmentation sur 10 ans	EAU	ASSAINISSEMENT	TOTAL TTC
HT	28	27	59.4 €
TTC	33.6	32.4	

2/ Des dépenses COVID à prendre en charge en assainissement

Les boues doivent être traitées de manière particulière. Elles doivent être asséchées. Le coût est pris en charge à 80% par l'agence de l'Eau Seine Normandie.

3 / Le tournant à prendre pour notre forêt

Jusqu'à présent, la commune a utilisé les ressources des forêts, arrivées à maturités, pour les vendre, dans le cadre d'un plan de gestion durable construit avec l'ONF et le Parc Naturel Régional du Morvan.

Ce plan de gestion arrive à son terme, et en même temps, des nouvelles problématiques apparaissent autour de la forêt.

La forêt doit-elle être un bien économique ?

Quelle orientation souhaitons-nous lui donner ?

Sommes-nous en capacité de nous priver des ressources financières qu'elle génère ?

Dès cette année nous lancerons un plan de gestion global de la forêt pour prévoir l'avenir des 15 prochaines années avec le soutien du Parc Naturel Régional du Morvan, de l'Office National des Forêts et de l'association des Chats Sauvages.

Les projets d'investissement, budget par budget

Budget général :

Outre les régularisations des dépenses ou recettes restant à réaliser, les programmes inscrits sont les suivants :

Bâtiments municipaux :

	DÉPENSES 2021	RECETTES 2021
ÉCOLE PRIMAIRE RÉNOVATION 1 CLASSE	/	7 534,61 €
MATÉRIEL INFORMATIQUE		6 824,00 €
SALLE POLYVALENTE	12 753,48 €	11 960,00 €
SALLE CULTURELLE	336 332,28 €	336 332,28 €
SERVICES TECHNIQUES	17 707,20 €	17 707,20 €
ACCESSIBILITÉ SALLE MAIRIE	19 326,65 €	4 658,00 €
ACQUISITION D'UNE GRANGE	80 000,00 €	80 000,00 €
TOTAL	466 119,61 €	465 016,09 €

Projets structurants, « façonnage » cœur de bourg :

	DÉPENSES 2021	RECETTES 2021
LAYETTE	10 000 €	10 000,00 €
FONDS FACADES	9 361,24 €	10 000,00 €
LORMES SE PEINT (opération 2017)		3 910,00 €
ADRESSAGE LORMES	11 059,20 €	10 137,20 €
ICI MORVAN	71 397,62 €	61 393,31 €
PRÊT A L'EMPLOI	846 963,00 €	799 712,58 €
TOTAL	948 781,06 €	895 153,09 €

Nouveaux projets :

	Dépenses 2021		Recettes 2021
Communication municipale	21 428,96 €	Communication municipale	21 428,96 €
Panneau tourisme	5 000,00 €	Emprunt 2021	7 142,99 €
Panneau ville	13 428,96 €	Plan de Relance - communication	14 285,97 €
Panneaux entrée de ville	3 000,00 €		
Nouvelle école maternelle	60 000,00 €	Nouvelle école maternelle	60 000,00 €
		Emprunt 2021	16 300,00 €
		DETR 2021 reliquats	30 000,00 €
		DCE 2021	13 700,00 €
Ancienne école maternelle	50 000,00 €	Ancienne école maternelle	50 000,00 €
		Emprunt 2021	16 666,67 €
		Plan de relance - bâtiments	33 333,33 €
Éléments accueil touristique	3 650,00 €	Éléments accueil touristique	1 855,00 €
Borne vélo	1 000,00 €	Région BFC	1 855,00 €
Table de recharge	2 650,00 €		
Extension Mairie	110 000,00 €	Extension Mairie	110 000,00 €
		Emprunt 2021	36 666,67 €
		Plan de relance	73 333,33 €
Projets de développement durable	36 900,00 €	Projets de développement durable	36 900,00 €
Rucher pédagogique	11 090,40 €	DETR/DSIL/Plan de relance	19 990,00 €
Calèche	27 657,60 €	LEADER	4610
		Emprunt 2021	12 300,00 €
Étude de faisabilité Église	10 000,00 €	Étude de faisabilité Église	5 000,00 €
	10 000,00 €	Emprunt 2021	5 000,00 €
TOTAL	291 978,96 €	TOTAL	285 183,97 €

Emprunt 2020 Total	341 250 €
Emprunt 2020 financé par un loyer (Prêt à l'emploi)	134 809.37 €
Crédit relais TVA	119 200 €

Nouvel emprunt 2021 :

Emprunt 2021 Total	94076.33 €
Emprunts 2021 financés par des loyers (Ecole maternelle et Calèche)	28 966.67 €
Crédit relais TVA	68 416,70 €

Budget eau :

	Dépenses 2021		Recettes 2021
--	----------------------	--	----------------------

Canalisation eau	23,00 €	Canalisation eau	
Travaux		CD	
MO			
Branchements eau	1 439,57 €	Branchements eau	
Vanderlee		Vanderlee	
Provision autres branchements (Joly 1127)		Provision autres branchements	
Reprise du réservoir du bourg	77 000,00 €	Reprise du réservoir du bourg	61 600,00 €
Reprise du réservoir du bourg		Agence de l'eau	61 600,00 €
Canalisation de Fadray			
Matériel Station et réseaux		Matériel Station et réseaux	
Pompe triou			
Réducteur pression la vallée			
Canalisation de Fadray	230 000,00 €	Canalisation de Fadray	198 271,85 €
Canalisation de Fadray		Agence de l'eau	184 000,00 €
		Emprunt	14 271,85 €
TOTAL	308 462,57 €		259 871,85 €

Budget assainissement

	Dépenses 2021		RAR 2020	Nouvelles recettes 2021	BP 2021
Programme Assainissement 2015					
Trop perçu AG de l'eau					
Travaux partie publique	28 197,30 €	Travaux partie publique	78 076,00 €		78 076,00 €
Travaux*		AE+forfait gestion	16 896,00 €		
mo		AE avance			
Remboursement prêt relais		DETR	61 180,00 €		
Tampons		Crédit relais TVA			
Travaux partie privée	2 422,93 €	Travaux partie privée	53 600,00 €	- €	53 600,00 €
Travaux		Aide agence de l'eau	53 600,00 €	- €	53 600,00 €
Travaux de raccordement		Travaux de raccordement			
Prévision					
Pompes					
Pompe submersible					
Station épuration	60 648,90 €	Station épuration	44 577,00 €		49 185,00 €
paganie		AE	19 674,00 €		
hydrelec		DETR	19 674,00 €		
turbiflot		ae avance	5 229,00 €	4 608,00 €	
TOTAL	91 269,13 €	TOTAL	176 253,00 €	4 608,00 €	180 861,00 €